

LES CONDITIONS SPÉCIFIQUES À CHAQUE VENTE, SONT PRÉCISÉES SUR LA LISTE DE LA VENTE.

FRAIS EN SUS DE L'ENCHERE

Frais Judiciaire: **14,40 % TTC**
TVA récupérable pour les assujettis

REGLEMENT

- **PAIEMENT COMPTANT**
- **TVA récupérable pour assujettis**
- **AUCUN CHEQUE SIMPLE ACCEPTE**
- **PAIEMENT : espèces jusqu'à 1 000€, CB** (pour les sommes importantes, penser à faire déflaponner votre carte CB par votre banque), **VIREMENT SEPA, CHEQUE AVEC LETTRE ACCREDITIVE DE BANQUE** « La banque XXX garantit jusqu'à YYY € le paiement du chèque n°11111 de Mme/Mr ZZZ » + **2 PIECES D'IDENTITE et K-BIS pour société.**

GARANTIES

- **Les ventes judiciaires sont faites sans aucune garantie (art.1649 du Code Civil).**
- **Les ventes judiciaires sont sauf indication contraire sans contrôle technique.** Pour les véhicules ayant néanmoins un contrôle technique ce dernier porte à la connaissance des amateurs les défauts constatés.
- **Les indications portées au catalogue ou à la liste de vente sont données à titre indicatif,** l'absence de précision quant à l'état des objets n'implique pas que ceux-ci soient exempts de restauration d'usage et de petits accidents. Une exposition préalable permet de se rendre compte de l'état des biens mis en vente. Il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée ; ces conditions s'appliquent aux acheteurs venus ou non à l'exposition.

DEROULEMENT DE LA VENTE

- aucune prise en compte d'ordres d'achat ou enchères téléphoniques sauf indication contraire.
- les acquéreurs devront s'enregistrer préalablement à la vente par la remise d'un chèque avec lettre accréditive et 2 pièces d'identité ou extrait Kbis ou carte bancaire avec 1 pièce d'identité.
- Les bordereaux ne pourront être établis qu'en fin de vente.
- **Tous les acheteurs sont responsables de leur lot dès l'adjudication prononcée,** SCP SADDE-COLLETTE décline toute surveillance après-vente, aucune réclamation ne sera admise en cas de disparition d'un ou plusieurs éléments du lot.
- Certains lots pourront être vendus avec faculté de réunion.

ENCHERES

La vente est faite au comptant et conduite en euros ; le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. SCP SADDE-COLLETTE est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer.